



Engagement POUR UNE Médecine Intégrative*

Des professionnels de santé aux patients,
l'ensemble des acteurs s'engagent à respecter neuf principes.

Déclinaison française 2019 du **Berlin Agreement****



1. Être acteur de la santé.



2. Impliquer activement
les patients.



3. Promouvoir
l'inter-professionnalisme
et le travail interdisciplinaire.



4. Reconnaître l'importance des
médecines traditionnelles.



5. Construire une démarche et
une pratique reposant sur des
preuves scientifiques.



6. Encourager la recherche
interdisciplinaire en médecine
intégrative.



7. Stimuler la collaboration entre
toutes les parties prenantes.



8. Rapprocher la prévention
et les soins.



9. Être acteur de changement.

***La médecine intégrative** considère l'être vivant dans toutes ses dimensions, intègre le patient au cœur des soins et associe un ensemble de méthodes thérapeutiques conventionnelles et complémentaires, médicamenteuses et non médicamenteuses pour maintenir ou rétablir la santé.

** **Le Berlin Agreement** est un engagement sur la responsabilité de chacun (professionnels de santé, usagers, décideurs...) dans la pratique et la promotion de la médecine intégrative.